



Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick

219, rue Main, bureau 8

Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A9

La Journée de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick

Mercredi 21 avril 2010

St Thomas University Forest Hill Convention Center

Monsieur le premier ministre Graham, M. Donald Arseneault, ministre de l'Enseignement postsecondaire, Formation et Travail, Mme Marilyn Trenholme Counsel, coprésidente du Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick et présidente de la Coalition de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, membres du Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, distingués invités, récipiendaires du Prix d'alphabétisation du Conseil de la Fédération, mesdames et messieurs, BONJOUR!

En cette journée d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, et à titre de présidente de la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous adresser la parole pour célébrer les progrès en alphabétisation depuis la dernière année.

Une population pleinement alphabétisée est la pierre angulaire de la survie de toute population. L'atteinte de l'actualisation de notre potentiel individuel et collectif nous permet de participer pleinement au développement de nos communautés.

Pour se faire, nos gouvernements doivent se doter d'une stratégie qui va permettre à chaque personne d'actualiser son plein potentiel. Nous devons donc cultiver un désir de devenir des apprenants perpétuels dans une culture du dépassement de soi.

La clé du succès de rendre la population du Nouveau-Brunswick pleinement alphabétisée sera la volonté politique d'y mettre les ressources nécessaires pour assurer l'actualisation du plein potentiel de chacun et chacune.

L'an passé, le Sommet sur l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick parrainé par la Coalition pour l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick et la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick a eu lieu lors de la Journée de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick. Suite au Sommet, les organismes et ministères ayant participé à l'organisation du Sommet ont créé le comité de Coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick.

Son mandat est mettre en place des stratégies pour les domaines d'interventions prioritaires ciblés lors du Sommet c'est-à-dire

1. Une stratégie d'alphabétisation pour assurer une population pleinement alphabétisée. Le lancement est prévu pour l'automne
2. Un inventaire général des services d'alphabétisation. Le processus a été entamé
3. Une campagne de sensibilisation faisant valoir l'importance de l'alphabétisation et l'apprentissage continu à toute la population du Nouveau-Brunswick. Cette campagne sera faite en partenariat avec le Conseil Atlantique des ministres en Éducation francophone (CAMEF)

Au courant de la dernière année, le comité s'est engagé à mieux comprendre les nombreuses initiatives en alphabétisation qui sont en cours afin de déterminer les liens qui existent entre ces initiatives, leurs lacunes et les domaines à améliorer. L'inventaire des services offert est terminé. Nous sommes maintenant à l'analyse des données pour déterminer les écarts. Par la suite, le plan d'action sera construit et un plan d'évaluation nous donnera les outils pour déterminer nos succès.

La journée d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick est une journée où l'on doit s'arrêter pour reconnaître les gens qui ont fait un retour aux études et souligner le courage de ces personnes. Admettre publiquement que l'on a des difficultés en littératie et numératie n'est pas chose facile. Pour plusieurs, c'est prendre leur courage à deux mains pour surmonter les défis de l'apprentissage de la lecture et la numératie.

L'alphabétisation est l'instrument essentiel pour assurer la survie économique, politique, sociale et culturelle du Nouveau-Brunswick. Notre province a besoin d'un leadership fort pour relever les défis d'un faible taux d'alphabétisme. Puisque la nouvelle économie repose sur une économie axée sur le savoir et que les exigences en matière d'emploi ont tellement augmenté nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir une population peu alphabétisée.

Le rapport de 2005 du Comité consultatif sur l'alphabétisation et les compétences essentielles soumis à la ministre d'État au Développement des ressources humaines Canada énonce que :

« Tous les Canadiens et les Canadiennes ont le droit d'acquérir le niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles requis pour être en mesure de participer pleinement à la vie sociale, culturelle, économique et politique de notre pays. Toutes les personnes, quelle que soit leur situation, doivent avoir des chances égales d'acquérir, de perfectionner, de maintenir et d'améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture. L'alphabétisation constitue la base de l'apprentissage. Un engagement envers l'apprentissage tout au long de la vie mène à

une société caractérisée par des gens, des familles, des communautés et des milieux de travail alphabétisés, sains et productifs ».

Pour actualiser ce message, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit **proclamer une loi** qui garantit l'éducation de la conception jusqu'à la tombe en passant par l'alphabétisation familiale, le système scolaire, les compétences essentielles au travail et des programmes d'alphabétisation offerts à toute personne significative dans la vie d'un enfant.

Et ce, Monsieur le premier ministre Graham et monsieur le ministre Arseneault, c'est le défi que la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick vous lance. Un défi de taille; un défi apolitique qui doit transcender toutes les lignes de partis; et, un défi essentiel pour l'atteinte d'une autosuffisance individuelle et collective.

Présentement la FANB est garante d'un projet d'alphabétisation familiale avec 3 centres de démonstrations qui offre des ateliers de compétences essentielles douces à 3 groupes de parents, d'un projet de compétences essentielles au travail (CET) pour mieux outiller les employeurs dans la formation de leurs employés, d'une recherche-action pour explorer la possibilité d'implanter un système de mentorat. Elle est responsable du programme le Goût de lire. Un total de 200 bénévoles œuvrent à l'intérieur de 13 conseils d'alphabétisation et la directrice générale, Mme Linda Haché siège sur plusieurs comités dans le but de conscientiser les gens au besoin de faire de l'alphabétisation un projet de société.

En terminant, au nom du conseil d'administration de la FANB et en mon nom personnel, je souligne l'excellente collaboration des employés du ministère de l'Éducation, du ministère du Développement social, et du ministère de l'Enseignement postsecondaire, formation et travail ainsi que les sous- ministres de ces ministères, Roger Doucet en éducation, James Hughes au Développement social et Lilly Fraser à l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail.

Je tiens à féliciter les récipiendaires du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

Bonne journée à toutes les personnes qui œuvrent en alphabétisation, aux apprenants perpétuels qui ont compris l'importance de s'alphabétiser et aux personnes qui, pour une raison ou autre, veulent mais n'ont pas la possibilité de s'alphabétiser.

Mme Anne-Marie Gammon
Présidente de la FANB